n° 9 - Décembre 2016

Le Mag

PONT-SAINTE-MARIE

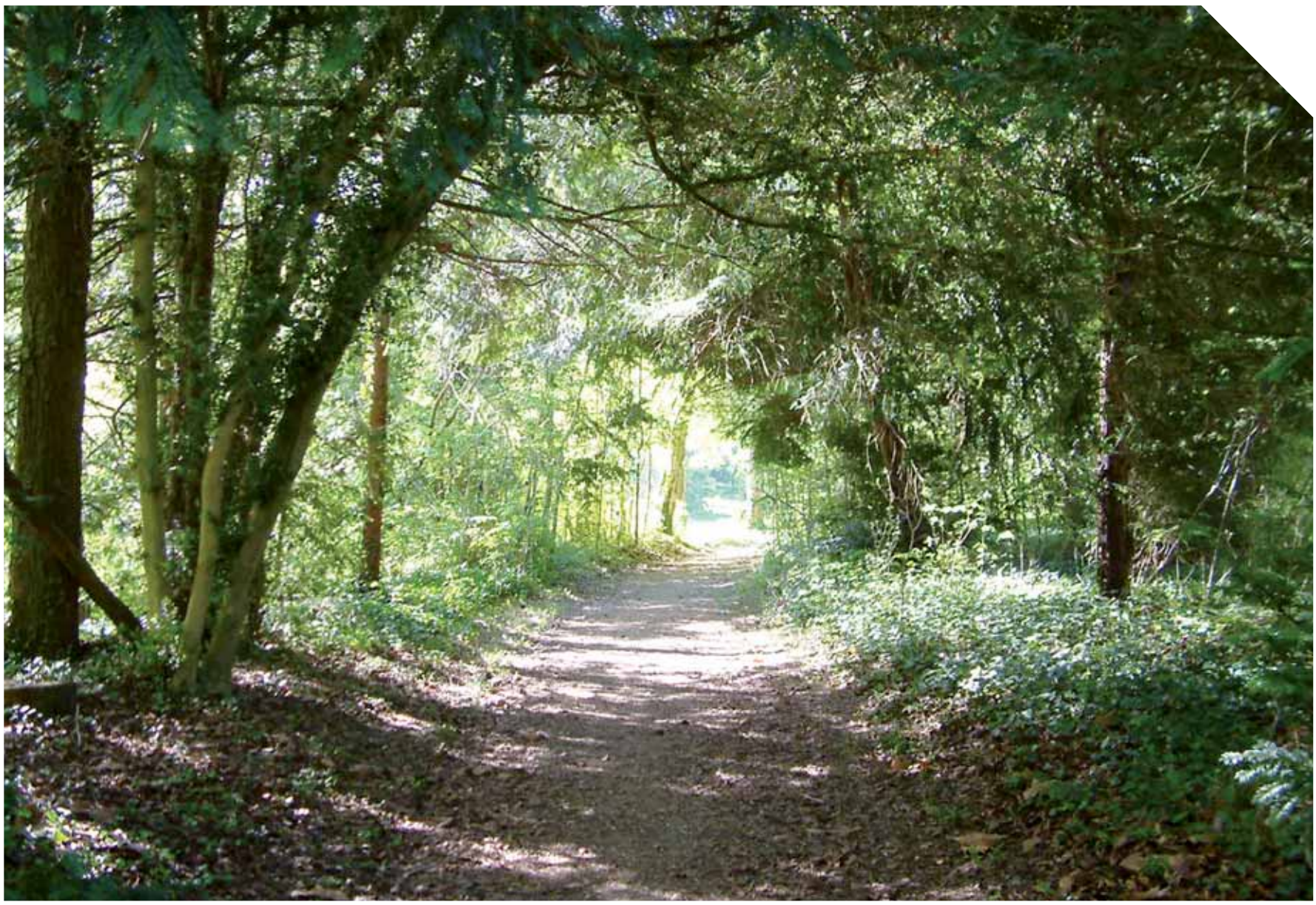

▶ SÉCURITÉ
La police mutualisée
PAGE 8

▶ GRAND TROYES
Bientôt 166 000 habitants
PAGE 11

▶ URBANISME - TRAVAUX
Requalification place Charles de Gaulle
PAGE 15

SOMMAIRE

3 EDITO

4 ENVIRONNEMENT
- Une roseraie pour agrémenter le verger pédagogique
- Un partenariat pour valoriser le poumon vert de la ville
- Des poules pour réduire les déchets de la restauration scolaire
- Les insectes ont leurs hôtels à Pont-Sainte-Marie
- Déchets verts
- Calendrier de la collecte des encombrants 2017
- Un nouveau point de vente pour les producteurs locaux

8 SÉCURITÉ
- Un vrai travail de proximité avec la police municipale mutualisée
- L'œil de la vigilance à chaque entrée de la ville

9 ÉCONOMIE
- SAMR : une entreprise maripontaine au palmarès des entreprises du patrimoine vivant « de l'Aube »
- Un nouveau marché couvert dans la zone agroalimentaire Les Ecrevolles
- Le Bistrot Du Pont parmi les « Bibs gourmands »
- Ouverture du dimanche
- Un nouveau chef à l'Hostellerie de Pont-Sainte-Marie

11 GRAND TROYES
- La zone Marc Verdier réaménagée
- Le Grand Troyes passe à 166 000 habitants au 1er janvier 2017
- Du nouveau à la TCAT : Une nouvelle ligne plus rapide
- Mise en accessibilité des arrêts de bus : 74 000 € de travaux sur Pont-Sainte-Marie

12 ASSOCIATIONS
- CPSM : Un travail sur l'histoire et le patrimoine pour se tourner résolument vers l'avenir
- Un label Excellence pour le FCAT
- Football : Hommage à Marcel Artelesa

13 CULTURE ET PATRIMOINE
- L'Ecole de musique s'ouvre à la culture urbaine
- Les 10 ans de Pascal Cunin à la tête de l'Harmonie
- La médiathèque mise à l'honneur

14 URBANISME - TRAVAUX
- 58 logements livrés pour les seniors
- L'offre de logements s'agrandit avec la livraison d'un petit ensemble immobilier
- Un futur visage pour la place Charles de Gaulle
- La rue Danton enfin sécurisée
- Implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur l'Ile Beauséjour

16 ACTUALITÉS
- Les enfants jouent les apprentis cuisiniers à la Journée du Goût
- Les anciens choyés par le CCAS
- Les lauréats du concours de fleurissement honorés
- Les jeunes de la ville ont nettoyé la nature
- Les jeunes bricoleurs créent des meubles pour leurs locaux

17 TRIBUNE POLITIQUE

18 CONSEIL MUNICIPAL

19 PRATIQUE
- Astreintes des élus le week-end
- Le plan de viabilité hivernale opérationnel
- Règlementation sur les chiens de 1ère et 2ème catégorie
- Inscription sur les listes électorales

Directeur de la publication : Pascal LANDRÉAT

Directrice de la rédaction : Sandrine TOURNOIS

Rédaction : Rémi ERLER

Mise en page : La Renaissance

Distribution : 10 de coeur

Impression : LA RENAISSANCE 10150 PONT-SAINTE-MARIE

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : 26-329/o DECEMBRE 2016
Tirage : 3000 exemplaires

Le 1er janvier prochain, la carte de notre territoire va connaitre un grand bouleversement. En effet, en août 2015, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) était adoptée par l'Assemblée nationale et actait la réforme des intercommunalités. La volonté du gouvernement est de réduire le nombre des intercommunalités, mais en même temps de les renforcer.

Ainsi, dans notre département, les intercommunalités vont être réduites de 24 à 13, le Grand Troyes passant de 19 à 81 communes et à 166 000 habitants. Pour ma part, je pense qu'il est souhaitable que les intercommunalités évoluent. En effet, le monde change autour de nous et nous devons regarder notre département à travers le prisme de la nouvelle grande région « Grand Est » au sein de laquelle nous constatons que de grands pôles se renforcent tels que Mulhouse, Nancy, Reims... Nous sommes une petite agglomération. Si nous voulons être visibles et peser économiquement, il nous faut bien sûr réfléchir à une extension, mais une extension cohérente.

C'est la raison pour laquelle, avant toute chose, je m'interroge sur le projet de territoire que nous souhaitons avoir pour cette nouvelle intercommunalité, qui regroupera des villes importantes mais également des communes rurales, avec pour chacune, ses contraintes, ses centres d'intérêts, ses priorités. La gestion du projet est donc essentielle pour rassembler tous les élus et la population autour d'objectifs claires pour assurer le développement de notre territoire qui en a bien besoin.
En même temps, des incertitudes demeurent en matière de gouvernance et de fiscalité et il est difficile aujourd'hui encore de les appréhender.

Les quelques semaines qui restent d'ici la fin de l'année seront utiles aux élus du Grand Troyes pour travailler sur ces thèmes afin d'y apporter, en tout cas je l'espère, les réponses à nos questions très légitimes.

Dans tous les cas, cette transformation n'empêchera pas la ville de continuer à avancer et à mettre en place ses projets pour l'année 2017 comme l'aménagement de la Place Charles de Gaulle, la réflexion sur la restructuration des groupes scolaires et la poursuite de l'aménagement de l'éco quartier du Moulinet, avec notamment, la création d'un parc urbain et l'installation d'un pôle médical.

Mais de cela, nous en reparlerons dans les mois à venir.

En attentant, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec toutes les personnes qui vous sont chères.

Pascal Landréat
Maire de Pont-Sainte-Marie
Vice-président du Grand Troyes

Une roseraie pour agrémenter le verger pédagogique

Le partenariat entre la Société Horticole, forestière et vigneronne de l'Aube et la ville a donné naissance récemment à une roseraie, située au verger pédagogique, chemin de l'Ozeraie.

Cet espace est composé d'environ 80 rosiers (tiges, grimpants, lianes, arbustifs, paysagers, buissons…) et délimité par des bordures en acier ou des rondins de bois. Les allées ont été semées en gazon ou en trèfle et 4 arches métalliques pour soutenir les rosiers grimpants, sont installées au niveau de l'entrée du verger.

Les deux allées centrales sont garnies de graminées et de pivoines, et un supplément de plantes vivaces diversifiées est prévu pour compléter les rosiers et apporter des floraisons à d'autres moments de l'année.

Ce projet a nécessité de déplacer plusieurs arbres fruitiers, ce qui a été fait en collaboration avec l'association «Les Croqueurs de pommes», laquelle a d'ailleurs planté une nouvelle allée de pommiers au parc Lebocey, non loin du pommier «Réaux», planté à l'occasion de l'opération «Un arbre pour le climat».

Le coût de ce projet est de 4 000 € et la ville a participé à hauteur de 800 €. Comme le souligne Julien Chenut, maire adjoint chargé de l'environnement «Il s'agit d'un investissement important de la Société Horticole, tant sur le plan financier qu'humain, qu'il nous faut remercier».

Verger de l'Ozeraie
Chemin de l'Ozeraie
Rens. : 03 25 71 83 93

2 questions à Philippe Flinois, président de la Société Horticole de l'Aube

Forte de 120 adhérents, la Société Horticole, Vigneronne et forestière de l'Aube a changé de président fin 2015. Philippe FLINOIS, chti et aubois d'adoption, passionné des arbres et des arbustes, enseigne l'aménagement paysager et les techniques agricoles au Centre de formation continue de Saint-Pouange. Engagé dans le monde associatif, il l'est aussi au niveau municipal, en tant que maire adjoint de sa commune à Lirey.
Membre de la Société Horticole depuis 10 ans en tant que professionnel, il s'y est beaucoup investi jusqu'à en devenir le Président. La «touche» qu'il aimerait y apporter ? : fédérer un groupe afin de développer les activités existantes (jardin potager, jardin d'ornement, visites de sites extérieurs, conférences, démonstrations techniques…) et développer le Verger Pédagogique afin, dit-il «d'en faire une vitrine, porteuse en terme d'image».

Questions-réponses

La Société horticole, hier… et aujourd'hui ?
La Société Horticole est l'une des plus anciennes associations auboises, puisqu'elle a été fondée en 1850 par un pépiniériste local de renom, en la personne de Charles Baltet. Affiliée à la société nationale d'horticulture française, elle a gardé au fil du temps le même objectif : vulgariser les techniques horticoles, tant pour les professionnels que pour les particuliers ou les amateurs éclairés. Aujourd'hui, bien sûr, toutes ces techniques ont évolué au même rythme que notre époque. La biodiversité est apparue, on ne jardine plus comme avant. Et puis, l'aspect pédagogique est à prendre en compte. Nous fonctionnons avec des espaces mis à notre disposition et notre équipe de membres les fait fonctionner, tant en terme d'entretien que d'animations…

Des projets à venir ?...
L'aménagement de la Roseraie vient de se terminer avec les plantations. Nous prévoyons ensuite la réalisation d'une aire dans laquelle serait mise en place une collection de variétés de tomates anciennes. Notre objectif est aussi de redynamiser les animations en direction des scolaires avec un nouveau planning d'accueil. Et puis, nous nous inscrivons pleinement dans les manifestations organisées par la ville de Pont-Sainte-Marie (Troc Plantes, marché aux fleurs, Semaine du Développement Durable). Je dois souligner d'ailleurs qu'avec la ville, nous constatons un partenariat vraiment abouti et je m'en félicite.

Le parc Lebocey

Un partenariat pour valoriser le poumon vert de la ville

Le parc Lebocey est un joyau pour la ville de Pont-Sainte-Marie. 14 hectares d'espaces naturels dans lesquels se côtoient différentes essences d'arbres dont certaines remarquables (un charme de 2,70 mètres de circonférence et de près de 150 ans), une flore intéressante notamment avec ses orchidées et une faune diversifiée en mammifères, oiseaux et insectes.

Pour préserver ce lieu, la ville travaille en partenariat avec la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et récemment avec l'E.P.L. (Enseignement Agricole Public de l'Aube). Ainsi, dans le cadre de leurs études, une promotion de 12 élèves en licence professionnelle «agro ressources et environnement-option forêt et environnement» des lycées agricoles et forestiers de Crogny et de Saint Pouange, ont réalisé un diagnostic du parc arboré et proposé un plan de gestion.

Le principe, tel que le définit Julien Chenut, maire adjoint chargé de l'environnement, est de «créer une dynamique partenariale autour du développement durable dans la commune, et créer de l'interaction entre tous les acteurs».

Lors de la restitution de ce travail, en présence d'élus et de partenaires de la ville, les étudiants ont présenté leurs idées pour améliorer la gestion du parc Lebocey : signalétique, panneaux pédagogiques, sécurisation du lieu avec l'abattage de certains arbres, élagage... Un planning d'intervention et un chiffrage des travaux seront prochainement mis en place avec l'ensemble des partenaires. «Nous allons engager des partenariats car c'est une manière d'associer tous les acteurs concernés et cela réduit les coûts. C'est avant tout un gage pour une utilisation raisonnée que nous souhaitons établir sur ce site précise Pascal Landréat.

Des poules pour réduire les déchets de la restauration scolaire

L'opération « J'adopte une poule » lancée par la ville en 2015, incitant les habitants à réduire le volume de leurs déchets alimentaires, a connu un fort succès auprès des maripontains retenus pour participer à cette expérience pilote. L'opération s'est poursuivie ensuite au domaine de Nazareth, avec l'installation d'un poulailler dans le parc de la maison de retraite.

La ville vient de « boucler la boucle » de cette opération en fabriquant (avec les services techniques municipaux) et en installant un poulailler rue Jules Guesde.

4 poules ont pris place depuis le début du mois d'avril à proximité du groupe élémentaire. De couleurs différentes, ces jeunes « cocottes » occupent un terrain appartenant à la ville avec poulailler aménagé. Les volatiles ont pour mission de manger tous les déchets émanant de la cantine et normalement destinés aux poubelles.

A tour de rôle, des volontaires, bénévoles, agents de la ville, jeunes élus du CME et enfants des Centres de Loisirs viennent entretenir et nettoyer les lieux, donner à manger et relever les œufs.

Une belle façon d'allier environnement et citoyenneté !

Les insectes ont leurs hôtels à Pont-Sainte-Marie

Pendant les dernières vacances de février, l'espace « ados » du centre de loisirs a proposé à 4 jeunes volontaires de réaliser des hôtels à insectes.

Ils étaient encadrés par Philippe Dumont, agent des services techniques municipaux, professionnel de la menuiserie et par Martin Aubriot, animateur du centre de loisirs. Un hôtel se présente comme une petite cabane avec différents compartiments dans lesquels viennent se nicher les insectes.

Les enfants du centre de loisirs ont, quant à eux, collecté les objets qui sont installés dans les « chambres » de ces hôtels. Ces différents matériaux (morceaux de bambou, pommes de pin, morceaux de briques creuses, fibres d'emballage...) servent de cachette pour les insectes. Les piquets servant de support aux hôtels sont enfoncés dans la terre où les insectes viennent polliniser.

Ces belles réalisations sont installées à différents endroits de la ville : au Parc Lebocey, au Verger Pédagogique et en face de la mairie.

Cet atelier pour le moins original s'est déroulé dans les locaux de l'association l'Outil en Main, situés dans l'enceinte du groupe scolaire. «Les jeunes en veulent», souligne Philippe Dumont ; «C'est d'autant plus méritoire car c'est la première fois de leur vie qu'ils voient un morceau de bois». Bravo donc à Flavien Bresson, Dylan Richard, Lucas Morteau et Lounès Maafa pour la qualité de leur travail et leur contribution à la préservation de la bio-diversité.

Déchets verts

La collecte des déchets verts se termine le 30 novembre 2016. La mairie ne distibuera donc plus de sacs.

Les déchets verts devront donc être apportés à la déchetterie, ouverte tous les jours sauf le mercredi.

En cas de problème, contactez le Grand Troyes au **03 25 45 27 30.**

Calendrier de la collecte des encombrants 2017

- Vendredi 06 Janvier 2017
- Lundi 03 Avril 2017
- Lundi 03 Juillet 2017
- Vendredi 06 Octobre 2017

A partir de 2018, les collectes d'encombrants ne seront plus réalisées, les usagers seront incités à se rendre en déchèterie pour déposer leurs encombrants.

Toutefois, un service de ramassage, sur rendez-vous, sera mis à disposition des habitants de Pont-Sainte-Marie éprouvant des difficultés pour se rendre en déchèteries (personnes à mobilité réduite, personnes âgées,…).

En cas de problème, contactez le Grand Troyes au 03 25 45 27 30.

Un nouveau point de vente pour les producteurs locaux

Depuis cet été, la ville accueille à la ferme du Moulinet une quinzaine de producteurs locaux. Des ventes directes producteurs-consommateurs sont organisées tous les 15 jours. Pour l'association «Le panier de la ferme du Moulinet» qui pilote ce nouveau point de vente, ce lieu permet de répondre à la demande de plus en plus croissante des clients qui souhaitent privilégier les circuits courts et réduire le nombre d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs.

Guy Trompesance, le président de l'association a été soutenu dans ce projet par la ville qui met le lieu de distribution à disposition. Ce concept s'inscrivant dans le droit fil de la politique municipale menée en matière de développement durable. «Notre objectif, indique Guy Trompesance, est de rassembler 80 % de producteurs aubois et de favoriser une agriculture durable.

Après s'être inscrit (GRATUITEMENT) et être devenu adhérent, le principe est simple ; vous passez votre commande via internet, et vous venez chercher vos produits le jour de la distribution. Celle-ci a lieu le jeudi, 2 fois par mois, entre 17h30 et 19h, en présence de producteurs.

Au menu, entre autres, légumes bio ou traditionnels, pain, fromage, viande, œufs, volaille, bière auboise, champagne (bio).

Le Panier de la Ferme du Moulinet

Rue Fernand Jaffiol à Pont-Sainte-Marie

Un jeudi sur 2, de 17 h 30 à 19 h 30

Pour s'inscrire et commander :
https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblies/8418

Pour se renseigner :
06 38 89 99 66
ou 06 30 36 46 20

Un vrai travail de proximité avec la police municipale mutualisée

C'était une promesse de l'équipe municipale : renforcer la police municipale sur le territoire de la ville et de faire de la sécurité une priorité. C'est chose faite depuis le 1er janvier 2016 grâce au recrutement d'un agent de police et surtout grâce à l'intégration de la ville de Pont-Sainte-Marie dans le dispositif de police municipale mutualisée avec les communes de Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres et Rosières-Près-Troyes.

Cette mutualisation permet un meilleur service «La volonté de notre équipe municipale est d'apporter la quiétude aux habitants de notre ville. Au-delà de cet objectif général, il s'agit concrètement de lutter contre tout ce qui génère de l'insécurité : cambriolages, démarchages intempestifs, véhicules dangereux en épaves, infractions au stationnement et à la circulation…» explique Fredy Mercy, maire adjoint en charge de la sécurité. Sans oublier la notion de proximité, «essentielle pour retrouver de l'humain dans tous les secteurs de la ville» ajoute Pascal Landréat.

Petit tour d'horizon avec Sébastien Mailly, chef de la police municipale mutualisée.

En fonction au sein de la police municipale depuis 1997 (chef de poste à La Chapelle-Saint-Luc puis à Saint-Julien-les-Villas, Sébastien Mailly a été l'une des chevilles ouvrières de la mutualisation. Dès son arrivée à Saint-Julien-les-Villas en 2008, il prend attache avec les maires et les conseillers municipaux concernés pour les convaincre de l'utilité de mutualiser un service dont les habitants sont en droit d'attendre qu'il soit plus proche d'eux, plus réactif, plus efficace. La police municipale mutualisée voit le jour le 1er juin 2009.

Pour entrer dans une mutualisation, les conditions sont réunies : il faut que le territoire couvert compte moins de 20 000 habitants dans un ensemble de moins de 50 000. Avec Pont-Sainte-Marie, ce sont désormais 19 000 habitants qui bénéficient de la police municipale mutualisée. «La mutualisation permet la mise en commun des moyens humains, techniques et logistiques. Elle offre la possibilité d'étendre nos plages horaires tant en termes d'intervention que d'ilotage et de prise de contact avec la population» explique Sébastien Mailly.

La police municipale mutualisée est donc présente du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, une présence physique sur le terrain, mais aussi téléphonique puisqu'un numéro unique a été mis en place afin qu'il y ait toujours un agent au bout du fil. Un planning horaire qui permet notamment de répondre aux actes de petite délinquance dont les «pics» se situent principalement, en moyenne, entre 12 h et 14 h et entre 17 h et 20 h. 3 patrouilles sont déployées de 8 h à 15 h, de 10 h à 17 h et de 13 h à 20 h. 2 voitures de patrouille sillonnent les 4 communes mutualisées, un autre véhicule est lui dédié au contact avec la population. Au total, la police municipale mutualisée regroupe 8 agents, dont 2 plus spécialement affectés à l'ilotage dans les différents secteurs des communes. «Nous descendons de voiture, nous passons du temps avec les gens, c'est de loin, l'aspect le plus important de notre travail. Nous sommes une police de proximité, proche des gens, résolument tournée vers le service public. Nous rencontrons également beaucoup les commerçants, afin de créer, comme avec les particuliers, un réseau» ajoute M. Mailly. Un réseau également créé en bonne intelligence avec la Police Nationale. Les deux polices sont liées par le biais d'une convention qui définit les compétences de chacune. Souvent, la police municipale est en amont d'une intervention. En fonction du degré d'urgence, la Police Nationale peut également demander à la «municipale» d'intervenir. Un partenariat efficace sur lequel s'exprime le major Frédéric Thomas, adjoint au chef d'Etat Major au commissariat de Troyes : « La police municipale mutualisée est très complémentaire avec nos services, que ce soit dans l'opérationnel ou dans la gestion courante. Il est très appréciable d'avoir un interlocuteur unique pour plusieurs communes ; c'est un gain de temps énorme. La police mutualisée est un relais appréciable pour nous, elle évite la multiplication des relais et amène une meilleure efficacité pour les populations».

Dernièrement, les 8 agents ont suivi une formation règlementaire et rigoureuse, et après avoir reçu l'aval de la Préfecture, ils sont aujourd'hui équipés d'armes à feu. «Notre travail évolue aussi en fonction de l'actualité. Les événements font que l'armement des policiers municipaux, qui n'était pas, à l'origine, un réflexe prioritaire, l'est devenu aujourd'hui. Pour autant, il nous faut travailler dans la sérénité» conclut Sébastien Mailly.

Police municipale mutualisée

Accueil du public :
Mairie de Saint-Julien-les-Villas - 3 rue de l'Hôtel de ville.
Tél : 03 25 71 79 40
Mail : accueil.pmunicipale@orange.fr ou pm.stjulien@orange.fr
Téléphone de la patrouille : **06 75 21 42 06**
Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
En dehors des horaires ci-dessus, composez le 17 (Police Secours)

L'œil de la vigilance à chaque entrée de la ville

Fin 2015, en partenariat avec la Police Nationale, la ville lançait l'opération «Voisins vigilants» dont l'objectif principal est de favoriser la solidarité entre voisins en incitant les habitants à signaler aux forces de l'ordre tout comportement suspect. Composer le 17 est un geste qui peut sauver, empêcher une infraction, chez soi, ou chez son voisin, dans son quartier en général. C'est aussi une façon de renforcer la solidarité entre voisins et la participation citoyenne. A ce jour une soixantaine de personnes ont adhéré à ce dispositif.

Le 15 mars, près d'une soixantaine d'habitants ont participé à la pose des panneaux «voisins vigilants» situés aux sept entrées de la commune. Chaque participant a également reçu un autocollant à apposer sur les boites à lettres pour rappeler leur engagement citoyen. Cependant, pas question de se substituer à la Police ! Un seul mot d'ordre : «Faire le 17. A l'autre bout du fil, des policiers chevronnés sont là pour écouter, rassurer et déclencher le cas échéant une intervention. Ces appels sont bien sûr anonymes » ajoute le Major Thomas.

Les personnes souhaitant s'inscrire au dispositif peuvent le faire auprès de la mairie, qui pilote l'opération.

La sécurité renforcée près des écoles

Un agent de surveillance de la voie publique et un agent de sécurité ont été embauchés depuis le 1er décembre afin de renforcer la sécurité aux abords des écoles.

SAMR : une entreprise maripontaine au palmarès des entreprises du patrimoine vivant de l'Aube

L'Etat a mis en place en 2006 le label « entreprise du patrimoine vivant » (EPV) afin de récompenser des entreprises françaises aux savoirs faire artisanaux et industriels d'excellence.

Désignées à partir de critères rigoureux, ces entreprises particulièrement performantes contribuent au rayonnement économique et culturel de notre pays. Les entreprises désignées concilient la tradition et l'innovation ; elles mobilisent les technologies, se tournent vers l'avenir, et poursuivent une démarche d'innovation permanente pour renforcer la tradition au niveau de la création, de la fabrication, de la distribution, de la diffusion.

12 entreprises auboises sont labellisées «entreprises du patrimoine vivant»
Parmi celles-ci, la Société d'Application du Métal Rouge, installée rue Danton à Pont-Sainte-Marie, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de coussinets de paliers lisses.

Historiquement, confronté aux difficultés de trouver des coussinets pour refaire les moteurs d'après-guerre, Jules Coste décide de créer la SAMR. Sa réussite réside dans la mise au point de la fusion homogène de deux matériaux non miscibles et la maitrise du délicat procédé d'application du métal antifriction par centrifugation. Cette voie choisie permet à la SAMR de se développer rapidement sur le marché de l'automobile et du poids lourd et ce jusqu'à la fin des années 1970. Par la suite, le marché se standardise et de nouvelles technologies s'imposent dans le domaine de la grande série. Aujourd'hui, la SAMR emploie 35 collaborateurs sur un site de 6 000 m² dédié à la fabrication de coussinets de pallier lisse. Son savoir-faire maîtrisé et une forte politique d'investissement lui permettent de développer son activité à l'international.

Le Bistrot DuPont parmi les « Bibs gourmands »

On connaît les étoiles du guide Michelin, qui chaque année, récompense les meilleurs établissements de restauration du pays... On connaît peut-être un peu moins le «Bib Gourmand » qui honore les restaurants offrant des repas soignés tout en pratiquant des prix modérés. Saluons dans cette catégorie, l'établissement maripontain «Le Bistrot DuPont» !

Bistrot DuPont : 5 place Charles de Gaulle à Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 80 90 99 - Site internet : www.bistrotdupont.com

Ouverture du dimanche

La loi Macron du 10 juillet 2015 autorise l'ouverture de dimanches supplémentaires pour les commerces en faisant la demande.

Les dates des prochains dimanches pour Mc Arthur Glen, Marques City sur Pont-Sainte-Marie :

- Les **15, 22 et 29 janvier 2017** (soldes d'hiver)
- Les **2 et 9 juillet 2017** (soldes d'été)
- Les **16 et 23 juillet 2017** (soldes d'été et pont du 14 juillet)
- Les **22 et 29 octobre 2017** (vacances de la Toussaint)
- Les **3, 10 et 17 décembre 2017** (période de Noël)

Un nouveau marché couvert dans la zone agroalimentaire Les Ecrevolles

Le marché de Gros des Ecrevolles s'est étendu depuis juin dernier grâce à l'ouverture de quatre cellules commerciales, installées dans un nouveau bâtiment.
Une boulangerie Banette, la boucherie Huguier (déménagement), les fruits et légumes de Caroff ainsi que l'installation de la fromagerie Ozérée complètent l'offre déjà en place.

Depuis 25 ans, le Marché des Ecrevolles a su s'adapter aux nouvelles exigences économiques et répondre à l'émergence de nouveaux canaux de distribution. Aussi, aujourd'hui le marché s'est ouvert aux particuliers ; chacun peut bénéficier de la qualité des produits proposés et de l'accueil de ces commerçants. Ainsi, vous trouverez sur place tous les jours de la semaine des fruits et légumes particulièrement sélectionnés, des viandes et volailles fraîches, de savoureuses charcuteries dans des conditionnements adaptés à vos besoins, des boissons et vins fins de qualité, un traiteur de renommée, un restaurant ainsi qu'un large choix de matériel et d'équipement de cuisine... le tout au meilleur prix et souvent d'origine locale !

Marché de Gros des Ecrevolles

Rue des Tirverts
10150 Pont-Sainte-Marie
http://marchedesecrevolles.fr/

marché de gros des écrevolles
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

Un nouveau chef à l'Hostellerie de Pont-Sainte-Marie

Le restaurant accueille de nouveau ses clients depuis le 19 septembre dernier.

Aux « commandes, on retrouve désormais Gilles Rouyer, accompagné par Stéphanie Leguy, et Morgan Salembier.

Gilles est ancien chef à domicile et également chef à la Brasserie des Halles et Morgan est l'ancien chef de l'Auberge de la Seine. L'établissement bien connu de notre ville, propose une formule brasserie le midi, celui-ci comprenant un plat du jour à 12 € et le menu complet à 19 € . Le dîner du soir est quant à lui semi gastronomique. Nous souhaitons une pleine réussite à ce nouveau trio de la cuisine maripontaine.

Hostellerie de Pont-Sainte-Marie
34 rue Pasteur à Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 83 28 61

La zone Marc Verdier réaménagée

Dans le cadre de sa compétence et en continuité avec l'opération de requalification menée sur le pôle de magasins d'usines situés à Saint-Julien-Les-Villas, le Grand Troyes, dans un objectif de cohérence et de renforcement de l'attractivité globale de tous ses Centres de Marques, requalifie actuellement les espaces publics stratégiques de la zone de Pont-Sainte-Marie.

En effet, le pôle troyen est l'un des plus grands pôles de magasins d'usine d'Europe avec près de 5 millions de visiteurs sur les 2 sites avec des retombées économiques non négligeables pour l'ensemble de l'agglomération. Mais face à la concurrence notamment de la région parisienne, il convient d'accroitre l'attractivité commerciale du pôle maripontain où cohabitent Mc Arthur Glen et Marques City. Il est nécessaire de repenser l'aménagement global en répondant aux besoins de la clientèle d'aujourd'hui.

C'est pour conserver et renforcer cette attractivité et continuer à faire de la région troyenne un pôle fort de tourisme commercial, que le Grand Troyes lance cette opération de requalification et d'aménagement. La communauté d'agglomération troyenne va y consacrer pas moins de 2,3 millions d'€uros. Ce projet a pour objectif de mettre en adéquation les besoins des clients et les attentes des commerçants. « Il s'agit de donner une meilleure lisibilité au site commercial, de renforcer son unité en termes visuel, esthétique, et de mettre en valeur l'espace et pouvoir mieux y entrer, mieux y circuler à voiture comme à pied… » précisent les services du Grand Troyes.

Cette requalification se décompose en 5 phases, mais il est important de souligner que les travaux seront interrompus en période de soldes (janvier et juillet) ainsi qu'en août. De manière générale, l'accès aux commerces sera maintenu pendant les travaux qui dureront 2 ans.

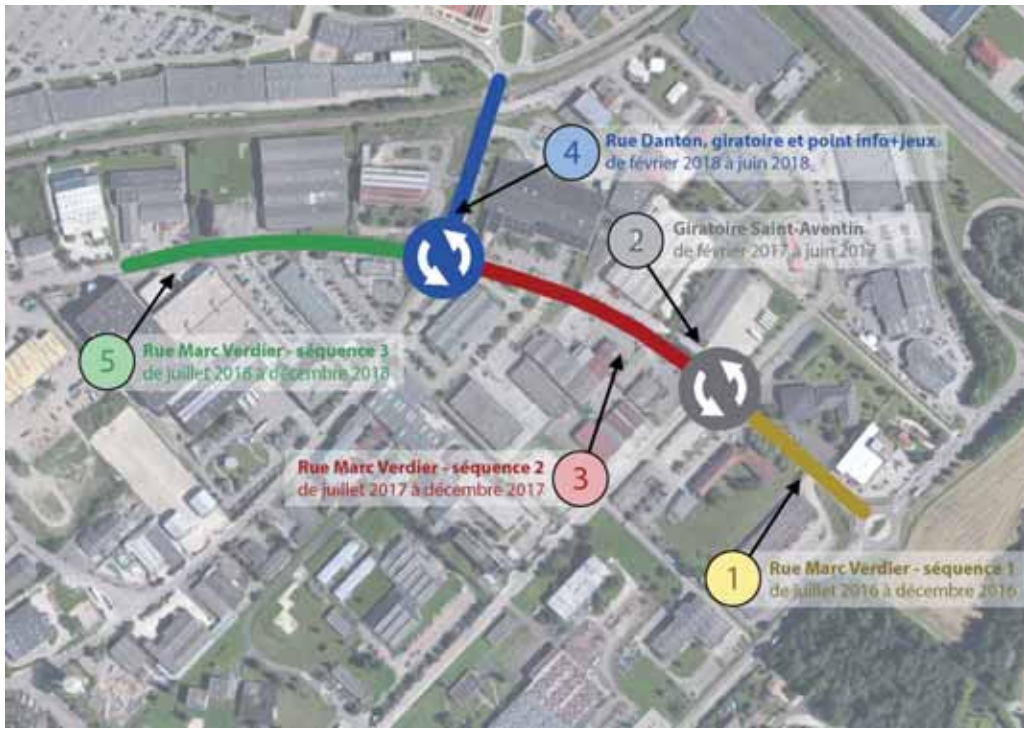

Le Grand Troyes aura 166 000 habitants au 1er janvier 2017

Suite à la réforme votée par le gouvernement en 2015 dont l'objectif est de réduire le nombre de regroupements, et de rationaliser le périmètre des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre, l'Aube n'échappe pas à cette règle et va donc afficher d'ici la fin de l'année sa nouvelle géographie territoriale.

Début mars 2016, sous l'autorité d'Isabelle Dilhac, préfète de l'Aube, les membres de la commission intercommunale de coopération départementale ont adopté le nouveau schéma de l'intercommunalité dans notre département, réduisant ainsi de moitié le nombre de regroupements de communes. Le département de l'Aube va donc compter 13 intercommunalités contre 24 jusqu'à présent. Les syndicats intercommunaux (eau, transports scolaires...) seront au nombre de 54 au lieu des 164 existant à l'heure actuelle.

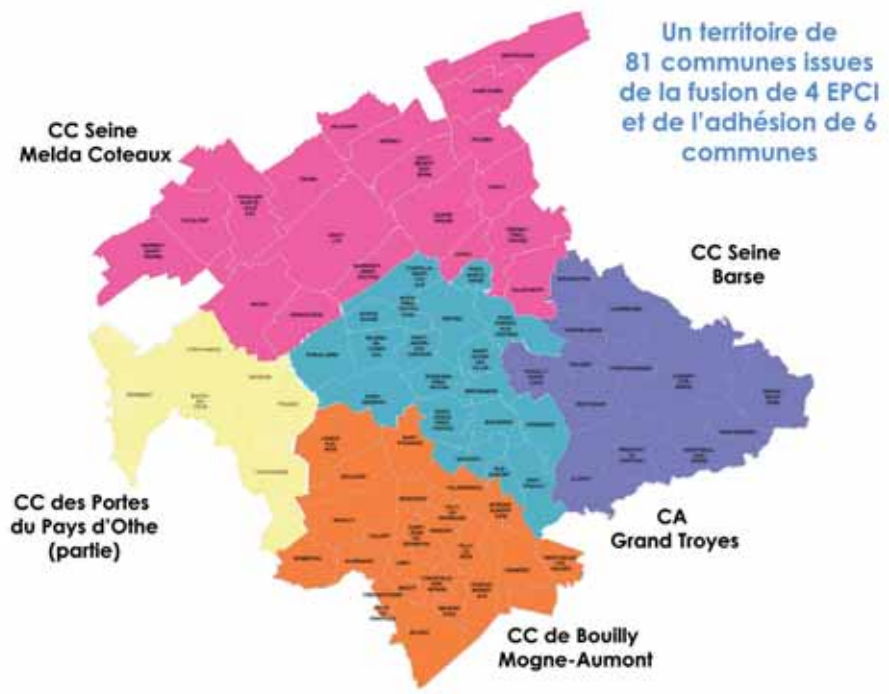

S'agissant plus particulièrement du Grand Troyes, celui-ci devient une vaste agglomération réunissant la communauté d'agglomération telle que nous la connaissons aujourd'hui, (19 communes) auxquelles viennent s'ajouter 4 autres communautés de communes (Seine Melda-Coteaux, Seine-Barse, Bouilly Mogne-Aumont), et celle des portes du pays d'Othe, à l'exception des communes de Bercernay en Othe, Chennegy et Neuville sur Vanne. Cela porte le nombre d'habitants de la nouvelle agglomération à 166 000 habitants pour 81 communes.

CPSM : Un travail sur l'histoire et le patrimoine pour se tourner résolument vers l'avenir

Créée il y a 5 ans par Marie Grafteaux-Paillard, l'association CPSM (culture, patrimoine, sauvegarde et mémoires) propose un engagement culturel et citoyen visant à faire connaître ou à valoriser le patrimoine local de Pont-Sainte-Marie par la réalisation d'outils et la mise en place d'actions, en partenariat avec la ville et les associations existantes.

Une quarantaine d'adhérents composent aujourd'hui CPSM, une association jeune qui souhaite s'étoffer et aller plus loin dans ses projets. Elle souhaite contribuer, aux côtés de la ville, ou par ses propres initiatives, à préserver mais aussi à faire vivre le patrimoine de la commune. « Tous les témoignages sur l'histoire de la ville nous intéressent », souligne Marie Grafteaux-Paillard, qui ajoute « La notion de patrimoine ne se limite pas au patrimoine bâti, nous nous inscrivons dans une histoire locale »

A cet effet, tout le travail entrepris autour de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, et notamment de la bataille de Verdun et de la bataille de la Somme est significatif. L'association CPSM participe aux côtés de la ville, et principalement de son Conseil Municipal Enfants, a cette commémoration, en rendant hommage aux 23 poilus morts pour la France en 1914/18 et dont le nom figure sur le monument aux morts de notre ville. Un atelier dessin avec le concours d'une illustratrice professionnelle, la création d'un recueil en hommage aux soldats tombés pour la France et un voyage à Verdun sont autant de projets qui se sont construits et qui ont trouvé leur aboutissement le 11 novembre dernier.

Une autre activité portée par l'association est l'organisation annuelle du vide grenier lors de la fête de l'été, organisée généralement en juin. Cela permet à l'association de ne pas solliciter de subventions municipales.

Enfin, CPSM souhaite participer activement à la valorisation des archives patrimoniales de la ville. Pour cela, les documents légalement éliminés après autorisation des archives et du patrimoine de l'Aube, seront confiées à l'association qui pourra alors les utiliser dans le seul cadre de ses missions de mise en valeur pédagogique ou scientifique de Pont-Sainte-Marie.

CPSM : Mairie Place Langlois - 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 81 20 54 - Mail : marie.paillard@wanadoo.fr

Un label Excellence pour le FCAT

En octobre dernier, le FCAT (Football Club de l'Agglomération Troyenne) s'est vu remettre officiellement le label Excellence «Label Jeunes FFF» pour son école de football, décerné par la Fédération Française de Football.

Seul club du département à avoir obtenu cette distinction, le FCAT qui regroupe à l'origine les clubs de Saint-André, Sainte-Savine, La Rivière-de-Corps et Pont-Sainte-Marie et dirigé par Jean-Pierre Froment, a su répondre à un cahier des charges draconien : agréement Jeunesse et Sport, effectifs minimums dans les catégories jeunes, bases sécuritaires, application du Programme Éducatif Fédéral, niveau de l'encadrement et formalisation d'un projet club de plus d'une quarantaine de pages.

Un label prestigieux qui récompense le formidable travail réalisé par un club jouant en élite régionale grâce à un encadrement très compétent et des éducateurs (pas moins de 35 pour l'école de foot) qui sont quasiment tous diplômés.

Football Club de l'Agglomération Troyenne
Président : Jean-Pierre Froment - Mail : 581327@ligue-ca.fr
Pour tous renseignements :
contacter Mireille Gross au 06 24 68 01 92

Football : Hommage à Marcel Artelesa

Grande figure du football national et international dans les années 60, Marcel Artelesa est décédé le 23 septembre dernier, à l'âge de 78 ans.

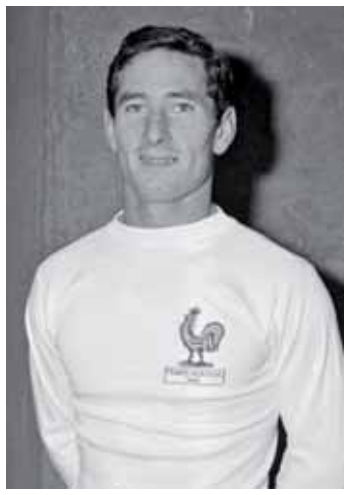

Capitaine de l'équipe de France (21 capes), notamment lors de la Coupe du Monde 1966 en Angleterre, Marcel Artelesa est natif de Pont-Sainte-Marie. Il a débuté dans le club maripontain avant d'entamer sa carrière à Troyes – Sainte-Savine, avant de rejoindre les clubs de Monaco, Marseille, Nice, Paris Neuilly et de revenir à Troyes, la ville et le club de ses débuts.

L'Ecole de musique s'ouvre à la culture urbaine

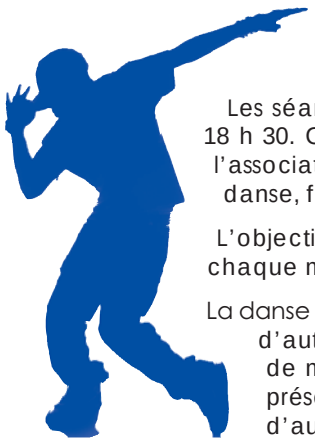

L'école de musique municipale « Maurice Faillenot » possède une nouvelle corde à son arc : elle propose des cours de danse hip-hop. Ceux-ci sont animés par l'association «The Lords of the floor».

Les séances ont débuté début janvier et se déroulent les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30. On s'initie au hip-hop en mode classique ou ancien. Tonny Bonnet, de l'association, résume l'esprit des cours : «Montrer sa personnalité à travers la danse, faire partager ses émotions, l'artistique prime sur la technique pure… ».

L'objectif des séances est de déboucher sur des animations sur scène. Ainsi, chaque mois des manifestations sont organisées autour de jam ou de battle.

La danse de «Lords of the floor» s'adresse à un public large, y compris celui venant d'autres horizons musicaux. Quant à Pascal Cunin, le directeur de l'école de musique, il se félicite de cette ouverture. «Tous les styles sont aujourd'hui présents à l'école, ce qui peut permettre de créer de l'interactivité avec d'autres disciplines enseignées».

Renseignements et inscription : 03 25 46 00 47

La médiathèque mise à l'honneur

En avril dernier, la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) organisait une journée consacrée à la place des bibliothèques et médiathèques dans la vie culturelle des communes. Autour du thème du « troisième lieu » (après la maison et l'école), la BDP entendait montrer l'importance que prennent les structures consacrées à la lecture et ses dérivés.

Devant un parterre de 120 représentants de ces établissements (responsables, bénévoles, élus..), réunis dans les locaux du Centre sportif de l'Aube, la BDP avait choisi comme exemple de réussite la Médiathèque de Pont-Sainte-Marie, installée dans la nouvelle MAC, la Maison de l'Animation et de la Culture. L'occasion pour Pascal Landréat de présenter la MAC et d'expliquer pourquoi, en plus de la médiathèque municipale, on trouve également dans ce lieu de vie une multitude de services qui se côtoient. « La MAC est un espace pluridisciplinaire, au sein duquel d'autres thématiques viennent s'ajouter au livre, ce qui lui donne toute sa richesse». Avec l'école de musique, le Point Rencontre, le pôle animation de la ville, la cuisine pédagogique, et la salle polyvalente (fréquentée lors d'expositions, de conférences ou de spectacles), la MAC est un espace diversifié, éclectique ouvert à tous les publics» explique le Maire. « Un modèle exemplaire », rebondit Sybille Bertail, Conseillère Départementale, en charge de la vie culturelle et du réseau des BDP.

Les 10 ans de Pascal Cunin à la tête de l'Harmonie

Le MAG avait rendu hommage à l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney, à l'occasion de ses 140 ans, en 2015. Cette fois ci, c'est l'occasion de «célébrer» son chef, Pascal Cunin, qui souffle ses 10 bougies à la tête de cette société musicale.
2005-2015, une carrière déjà bien remplie pour Pascal qui, outre ses fonctions de directeur de l'école de musique de Pont-Sainte-Marie, depuis 2004, cumule également la mission de patron de l'harmonie. «Une bonne chose», reconnaît l'intéressé, qui précise que pour les communes de notre taille, l'école de musique est un véritable vivier pour l'harmonie, et permet d'assurer sa pérennité.
Depuis l'âge de 22 ans, diplôme en poche, il exerce les fonctions de directeur d'orchestre. A 52 ans, ce « ch'ti » d'origine a choisi de poursuivre sur cette lancée.
L'harmonie compte aujourd'hui une soixantaine de musiciens, le plus jeune est né en 2004, le plus ancien en 1941… Flûtes, hautbois, basson, clarinettes, saxophones, trompettes, cors d'harmonie, trombones, tubas, percussions… tous ces instruments enseignés à l'école de musique composent l'harmonie.
Bravo pour cette réussite et bon anniversaire, Monsieur le Directeur !

Harmonie de Pont-Sainte-Marie /Lavau/Creney
Président : Jean-François Jehel
Inscription et renseignement : 03 25 81 51 46

Qu'est ce que la BDP ?

La BDP est un service du Conseil Général de l'Aube chargé d'aider les communes de moins de 10 000 habitants à créer et faire fonctionner des bibliothèques publiques en assurant conseils, formations, dépôts de mobilier et de documents, recherches de documents à la demande, prêts d'expositions et aide à l'informatisation.

Le réseau de la BDP est actuellement constitué de 178 bibliothèques réparties sur l'ensemble du territoire de l'Aube.

58 logements livrés pour les seniors

C'était un engagement des élus : accueillir dans les meilleures conditions et favoriser l'implantation de résidences seniors sur la ville. C'est chose faite depuis cette année avec la construction de deux résidences.

Au 2-4 rue Pasteur…

Cette résidence gérée par la société Mon Logis, se compose de 33 appartements (29 neufs et 4 réhabilités), allant du studio au type 3 et adaptés. Certains logements disposent de jardins privatifs en rez de chaussée, alors que les autres possèdent un très beau balcon. Ascenseurs, accès sécurisé, possibilité de parkings en extérieur ou en souterrain complètent l'offre.

Une salle commune d'environ 80 m² est également mise à disposition des résidents afin d'en faire un lieu d'échanges et de rencontres. « Il ne s'agit pas d'un foyer logement, encore moins d'une maison de retraite. A la différence d'un EPHAD, cette résidence ne comporte pas de service médicalisé. Les personnes tout en étant autonomes, disposent de logements adaptés aux PMR (personnes à mobilité réduite) » précise Mon Logis.

Soulignons également, comme nous l'avions relaté dans notre précédente édition du MAG, que la ville a aménagé les abords de cette construction afin de sécuriser les piétons en créant notamment un nouveau rond point et des passages piétons.

… et au 45 rue Fernand Jaffiol

L'autre résidence seniors est quant à elle gérée par Troyes Habitat. Située dans un secteur calme, face à l'éco quartier du Moulinet et du Parc Lebocey, ce programme comporte 25 logements individuels.

Ces maisons accolées de plain-pied se répartissent en 16 types 2 de 55 à 64 m², et 9 types 3 de 72 m².

Dans ces logements, les équipements spécifiques proposés sont adaptés à une clientèle sénior : douche à l'italienne, barre de maintien dans les toilettes, volets roulants électriques et système d'assistance à la personne (terminal de téléassistance, boitier d'assistance visiophonique, détecteurs de mouvement de fumée, médaillon pendentif d'appel…). Un cadre de vie idéal et très recherché !

L'offre de logements augmente avec la livraison d'un petit ensemble immobilier

C'est au sein d'une petite copropriété située 12 avenue Jean-Jaurès, que le bailleur Troyes Habitat gère depuis juillet dernier sept nouveaux logements. Construit sur deux niveaux et dans un esprit contemporain, le petit ensemble immobilier conçu par l'architecte Jacques Téqui, répond aux exigences environnementales avec l'installation de panneaux solaires sur les toits-terrasses ou encore une isolation par l'extérieur. Les appartements (trois T2 et quatre T3), bénéficient d'un certain calme en raison de leur situation en léger retrait de l'avenue Jean-Jaurès ce qui permet, pour certains, de jouir d'un petit jardinet, et pour l'ensemble de la copropriété, d'un espace vert commun.

La rue Danton enfin sécurisée

La concertation a été privilégiée sur ce dossier avec l'organisation de deux réunions publiques présentant le projet aux riverains concernés. La ville a fait réaliser plusieurs aménagements de sécurité destinés à réduire la vitesse sur cette rue très passante de notre territoire.

Ainsi, des places de stationnement en alterna bordées d'ilots ainsi que des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été créés. Suite aux remarques de différents riverains, la vitesse étant excessive à l'approche du carrefour de l'Avenue Michel Berger, il a également été créé un ilot central sur la Rue Danton, permettant ainsi la réduction de la largeur de chaussée, et impliquant de ce fait, une réduction des vitesses. Un ilot a également complété cette sécurisation sur l'avenue Michel Berger, permettant une meilleure lisibilité du carrefour et contraignant les usagers à circuler moins rapidement.

Les travaux pilotés entièrement par la commune ont coûté près de 40 000 €.

Implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur l'Ile Beauséjour

Toujours dans le prolongement de sa politique de développement durable, la ville s'est portée volontaire auprès du SDEA (Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube) pour l'implantation de deux bornes de recharge pour les véhicules électriques sur son territoire. Le premier aménagement se fait sur l'Ile Beauséjour et ses 46 places de stationnement gratuit.

Chaque borne offre deux prises, une à 3,7 kVA pour une charge lente utilisable pour les vélos électriques et une à 22 kVA pour une charge accélérée. Le coût de l'électricité sera à 1€ l'unité (20 minutes) pour un abonné au service et à 1,50 € pour les autres. Concrètement, le plein d'un véhicule moyen coûtera 4 € pour un abonné et 6 € pour les autres. La durée de rechargement est estimée à 80 minutes.

Un futur visage pour la place Charles de Gaulle

C'est un des projets phare de la mandature qui va prochainement voir le jour : donner l'image d'un véritable cœur de ville à la place Charles de Gaulle. En effet, par sa particularité de ville traversante, Pont-Sainte-Marie n'a jamais eu de «centre ville» identifié comme tel.

« Ce projet fait partie d'une réflexion globale déjà engagée depuis 4 ans, sur la requalification complète de l'axe Troyes/Creney intégrant la place Charles de Gaulle et l'avenue Jules Guesde » explique Frédy Mercy, maire adjoint chargé de l'urbanisme.

Les premiers travaux ont débuté par la réfection du pont avec la réalisation d'une piste cyclable et par la construction du parking de l'ile Beauséjour. L'aménagement de la place Charles de Gaulle qui va poursuivre ce projet est clairement défini : sécurisation des piétons, des enfants et des personnes âgées, embellissement de l'entrée de ville, valorisation du commerce de proximité, gestion des stationnements et flux de véhicules aujourd'hui anarchiques, accessibilité et vidéoprotection.

La sécurité comme préoccupation

Depuis 2014, des réunions de c oncertation ont été organisées avec, dans un premier temps, les commerçants de la place et ensuite par le biais d'une réunion publique pour l'ensemble des maripontains en septembre dernier. Un gros travail a été fourni par les élus, les services de la ville et le maitre d'œuvre afin de répondre, au maximum, aux attentes de chacun. La copie a même été revue à plusieurs reprise car les commerçants étaient inquiets sur le nombre de stationnements. Mais qui dit « cœur de ville » dit « sécurité » et c'est bien la préoccupation principale de la municipalité.

Aussi, le carrefour sera sécurisé et équipé de feux tricolores dont le dispositif sera entièrement revu grâce à des détecteurs de feux, des temps différenciés, un appui sonore et un cheminement podotactile.

Pas de rond-point comme suggéré par certains car l'emprise au sol nécessaire était trop grande et le flux de véhicules trop important, ce système est inenvisageable pour la sécurité des piétons. Par contre, le carrefour sera sécurisé avec un élargissement à deux mètres du terre-plein central, entraînant une réduction de la chaussée afin de réduire la vitesse des automobilistes.

Des arrêts «minute» avec bornes à décompte de temps vont être créés avec une vingtaine de places à proximité des commerces : dix places côté tabac, deux places côté pharmacie et huit places réparties sur la rue Pierre Germaine et l'avenue Jean Jaurès. « Une étude menée par Daniel Remy, conseiller municipal, en septembre dernier, a démontré que 85 % des véhicules stationnent moins de 15 minutes » souligne Laurent Sindres, maire adjoint chargé de l'économie. Une nouvelle signalétique sera également mise en place sur tous les axes permettant d'identifier les différentes zones de stationnement.

Des accès pour les véhicules et des places de stationnements gratuites

Enfin, le sens de circulation sera modifié avec la mise à sens unique de l'accès à la place Charles de Gaulle côté tabac-presse. Cette décision a fait grincer des dents certains commerçants de la place, malgré des explications répétées. Une pétition a vu le jour pour s'opposer à cette décision, qui a été mal relayée auprès des pétitionnaires. Pour preuve, de nombreux maripontains sont venus en mairie pour bien comprendre le projet proposé par la ville. La grande majorité d'entre eux sont ressortis convaincus du bien fondé de cette modification nécessaire en termes de sécurité. D'autant que contrairement à ce qui a été dit, le projet ne supprime pas l'accès direct de la place de Gaulle en venant d'Arcis et de Creney puisqu'une voie d'accès direct sera ouverte depuis la place de Gaulle côté pharmacie (avec deux arrêts «minute») en direction du parking de l'ile Beauséjour et de ses 46 places de stationnement.

Le budget prévisionnel de ces travaux s'élève à 386 733,60 € HT. La Ville a déposé une demande de subvention auprès du Grand Troyes, propriétaire de la voirie, et qui a donc son mot à dire sur cet aménagement. Les travaux de préparation débuteront en février 2017 et se poursuivront avec les travaux de réseaux et de voirie jusqu'en juin 2017. Il est important de noter que la circulation ne sera pas interrompue, les travaux se feront par demi-chaussée et la municipalité assure « rester vigilante pour aménager le calendrier afin de perturber le moins possible le commerce et la vie de ce coeur de ville ».

Le stationnement pour favoriser le commerce de proximité

A l'heure où beaucoup de municipalités revoient leur système de stationnement, notamment en le rendant payant, il faut souligner que près de 120 places de stationnement gratuit sont disponibles sur ce secteur.

En venant de Creney
56 places disponibles :
- 2 places minutes aux abords de la pharmacie (accès direct)
- 8 places Rue P. Germaine
- 46 places sur le parking «Ile Beauséjour»

En venant d'Arcis sur Aube
61 places disponibles :
- 2 places minutes aux abords de la pharmacie (accès direct)
- 8 places Rue P. Germaine
- 46 places sur le parking Ile Beauséjour
- 5 places Avenue J. Jaurès (devant la Boulangerie Coradin)

En venant de Troyes
64 places disponibles :
- 10 places place de Gaulle
- 8 places Rue P. Germaine
- 46 places sur le parking Ile Beauséjour

Il ne faut pas oublier également le parking de 15 places de la salle Pont Hubert qui est également accessible à tous les véhicules, et ce gratuitement.

Les enfants jouent les apprentis cuisiniers à la Journée du Goût

Organisée par la ville et le CFA interprofessionnel, la Journée du goût du 27 septembre dernier a permis à près de 350 enfants de maternelle, primaire et collège, de mettre la main à la pâte et de réaliser croissants, pains au chocolat et divers desserts.

Les anciens choyés par le CCAS

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS et la municipalité avaient le plaisir de recevoir pas moins de 280 Maripontains au repas des séniors organisé le 5 octobre à la salle Pont Hubert. Les doyens de la commune étaient à l'honneur : Suzanne Couvin, 93 ans et Gilbert Couillard, décoré de la légion d'honneur pour son rôle dans la résistance, 91 ans.

Les lauréats du concours de fleurissement honorés

Les lauréats du concours de fleurissement ont été honorés lors du Troc plantes de septembre dernier.

Catégorie maisons avec jardins :
Michel Roguier, Didier Scherer, Séverine Nicolas

Catégorie balcons et terrasses fleuries :
Alain Adam et Menotti Di Bona

Catégorie fenêtres et murs fleuris
Jacky Guérinot

Catégorie décor floral installé en bordure de rue :
Dewette Robert et Martin Urban

Les jeunes bricoleurs créent des meubles pour leurs locaux

Un atelier de recyclage de palettes a été organisé cet été par la ville, pour les jeunes fréquentant l'espace ado à Debussy. A partir de palettes, une quinzaine d'apprentis bricoleurs ont fabriqué un banc et un canapé qui trônent fièrement à l'espace ado.

Un projet mobilisateur aussi bien sur la notion de travail collectif que sur l'assiduité et l'intérêt pour les métiers manuels, qui a incité la mairie à renouveler l'opération prochainement.

Les jeunes de la ville ont nettoyé la nature

En septembre dernier, la commune a participé à l'opération nationale « Nettoyons la Nature », en partenariat avec les centres Leclerc. Une trentaine d'enfants du centre de loisirs municipal a cheminé dans le quartier Debussy et aux abords du groupe scolaire, pour ramasser papiers, détritus, et autres déchets. Une opération qui allie citoyenneté et respect de l'environnement.

Pour la première fois depuis 2001, l'équipe d'opposition a approuvé le budget communal 2016.

Autant nous nous étions opposés au Pôle Cheval du Moulinet, autant la nouvelle destination des bâtiments (opération dénommée maintenant « réhabilitation de la friche agricole du Moulinet ») nous paraît offrir des opportunités plus réalistes et utiles à la Commune de Pont-Sainte-Marie, auxquelles nous nous associerons.

Le budget 2016 nous semble un budget sage : les dépenses sont maîtrisées, les investissements seront cette année limités, répondant essentiellement à des obligations légales de mise aux normes des bâtiments communaux et à des besoins de réfection ou d'aménagement de voirie.

C'est un budget « d'attente » et une année de réflexion qui s'annonce face aux projets d'ampleur annoncés : écoles, place Charles de Gaulle, avenue Jules Guesde, et dans lesquels nous nous investirons largement en tant que force de proposition et/ou modérateur.

Dans tous les cas, nous restons à votre écoute,

Bien sincèrement

Les élus de la liste « Pont-Ste-Marie, l'Affaire de tous »

Christine Champeau, Joël Coffinet, Cathy Plaquevent, Florence Boudeville.

Rappel : permanences en Mairie le 1er samedi de chaque mois, de 10h à 12h

Conseil municipal du 14 février 2016

Requalification des espaces urbains du quartier Debussy – 4e phase

Depuis 1995, le quartier Debussy a connu trois phases de requalification : La première a permis à la ville d'intégrer le foncier dans le domaine public communal pour mieux maitriser la gestion des voiries et espaces verts du quartier Debussy appartenant à l'origine au bailleur.
La seconde a consisté en la création d'un forum central, d'un centre social et de 3 espaces de jeux dont un microsite.
La troisième a permis la création d'une Maison de l'Animation et de la Culture et la réimplantation d'un microsite.
Aujourd'hui, il convient de mener la 4ème phase de requalification sur les secteurs de l'aménagement urbain, la sécurité routière (circulation, stationnement) et des loisirs (aires de jeux).
Ce dossier est traité au niveau du Contrat de Ville de l'Agglomération Troyenne avec les partenaires principaux que sont l'Etat, La Communauté de l'Agglomération Troyenne et le Conseil Régional
Ce projet global de 1 000 000 € HT et phasé (2016-2018) fait l'objet de demandes de subventions à nos partenaires.

Adopté à l'unanimité

Création du CLSPD de Pont-Sainte-Marie

La création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) fait partie de l'objectif de tranquillité publique de la municipalité.

Le CLSPD est une instance de concertation, de réflexion et d'échanges sur les priorités en matière de lutte contre l'insécurité. Ce conseil regroupe des élus, représentants de l'Etat, personnalités diverses, travaillant chacun selon leurs compétences respectives, pour mieux prévenir et lutter contre toute forme de délinquance. Les associations ou organismes ayant pour but l'aide aux victimes, l'action sociale, l'insertion, le logement, le transport collectif y sont également présentes, ainsi que des élus et responsables de services municipaux. C'est le Maire qui préside le CLSPD, le Préfet du département et le Procureur de la République en étant membres de droit.

Adopté à l'unanimité

Conseil municipal du 14 avril 2016

Fixation des taux d'imposition des trois taxes locales

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes locales en 2016 soit :

- Taxe d'habitation 13,36 %
- Foncier bâti 18,06 %
- Foncier non bâti 22,33 %

Adopté à l'unanimité

Vote du budget primitif principal

Le budget proposé pour cette année s'élève à 5 090 454,79 € en fonctionnement et à 2 443 759,85 € en investissement

Adopté à l'unanimité

Convention de prise en charge de chiens errants avec le refuge « Gratouille »

Afin d'être en conformité avec la loi, chaque commune doit disposer d'une fourrière, en capacité d'accueillir les chiens errant ou divaguant. La commune vient de passer une convention avec le refuge « la Gratouille » située à Jeugny, pour assurer cette mission. En ce qui concerne la capture de ces animaux, la police municipale mutualisée dispose désormais des moyens nécessaires.

Adopté à l'unanimité

Achat par la ville d'un terrain chemin de l'Ozeraie

Afin d'assurer la protection du puits de captage, la commune pratique depuis de nombreuses années une politique de réserve foncière. Elle exerce donc son droit de préemption en vue de continuer à préserver le puits mais aussi pour agrandir le verger pédagogique.

C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a décidé d'acquérir deux parcelle supplémentaires avec une surface de plus de 3 000 m², un hangar métallique, une emprise au sol de 100 m² et un bâtiment en ossature bois aménagé en bureau (36m²).

Le montant de la transaction est de 54 000 €.

Adopté à l'unanimité

Conseil municipal du 22 juin 2016

Programme de restauration des digues et agrandissement de la déchetterie – vente d'une parcelle au Grand Troyes

La ville de Pont-Sainte-Marie est propriétaire d'une parcelle que le Grand Troyes souhaite acquérir au titre de deux opérations. D'une part, la restauration des digues et d'autre part, l'agrandissement de la déchetterie.

A proximité immédiate, le Grand Troyes a installé une déchetterie, avenue des Tirverts. Celle-ci est fortement fréquentée. Les usagers sont régulièrement contraints de stationner sur l'avenue en créant une file d'attente. En vue d'améliorer les conditions de sécurité des usagers, il est proposé de créer une voie d'attente spécifique à l'intérieur de l'enceinte de la déchetterie, en amont de l'espace de déchargement des véhicules.

Pour cette raison, le Grand Troyes souhaite acquérir une bande de terrain pour agrandir son emprise et permettre ainsi d'améliorer la fluidité du trafic pour un montant de 30 904,20 €.

Adopté à l'unanimité

Conseil municipal du 6 octobre 2016

Vente en partie de la parcelle AR 159 dans le CM 69

La Commune souhaite vendre la parcelle cadastrée AR n°159 au prix de 37 695 € HT pour partie destinée à un projet pour la création d'un nouvel équipement à caractère médical et paramédical à destination du public afin de répondre aux besoins de ce nouveau quartier et de la ville.

Adopté à l'unanimité

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales françaises – et complémentaires pour les français et ressortissants de l'Union européenne – sont reçues en mairie, service accueil ou service des élections jusqu'au 31 décembre 2016.

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Samedi 31 décembre de 8h30 à 10h30.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation, titre de séjour pour les ressortissants de l'Union européenne, livret de famille avec preuve de la nationalité française...),
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, d'assurance du domicile, d'eau, titre de propriété ou certificat d'imposition).

Du nouveau à la TCAT : Une nouvelle ligne plus rapide

Les Transports en Commun de l'Agglomération Troyenne (TCAT) s'adaptent à leurs usagers pour faciliter leur transport. Ainsi, depuis le 1er septembre, le maillage du territoire maripontain a été amélioré grâce à la création d'une nouvelle ligne 12 qui relie le centre-ville de Troyes à Pont-Sainte-Marie en passant par les Écrevolles.
Ce secteur n'avait jamais été desservi malgré près de 3 000 salariés travaillant sur ce secteur. « Cela faisait un certain nombre d'année que les élus de la ville et les commerçants du secteur des Ecrevolles souhaitaient. Nous avons été entendus et c'est une bonne chose pour le commerce de proximité » se félicite Laurent Sindres, maire adjoint chargé de l'économie à Pont-Sainte-Marie.
Cette ligne « 12 Chrono » conduit les usagers du centre-ville (arrêt « Fontaine ») au coeur de la zone Pont-Sainte-Marie – Lavau – Eurêka, en empruntant un itinéraire rapide coupant par la zone industrielle des Tirverts - Écrevolles. Elle permet ainsi de traverser la ville en moins de 15 minutes contre près de 35 actuellement.
Elle complète l'offre déjà en place avec la ligne 1 reliant la Rivières de Corps à Pont-Sainte-Marie.

Infos : Station TCAT, place de la Halle (ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h45 et de 13h15 à 19h et le samedi de 8h à 12h45 et de 13h15 à 18h) ou Allô TCAT ! » : 03 25 70 49 00

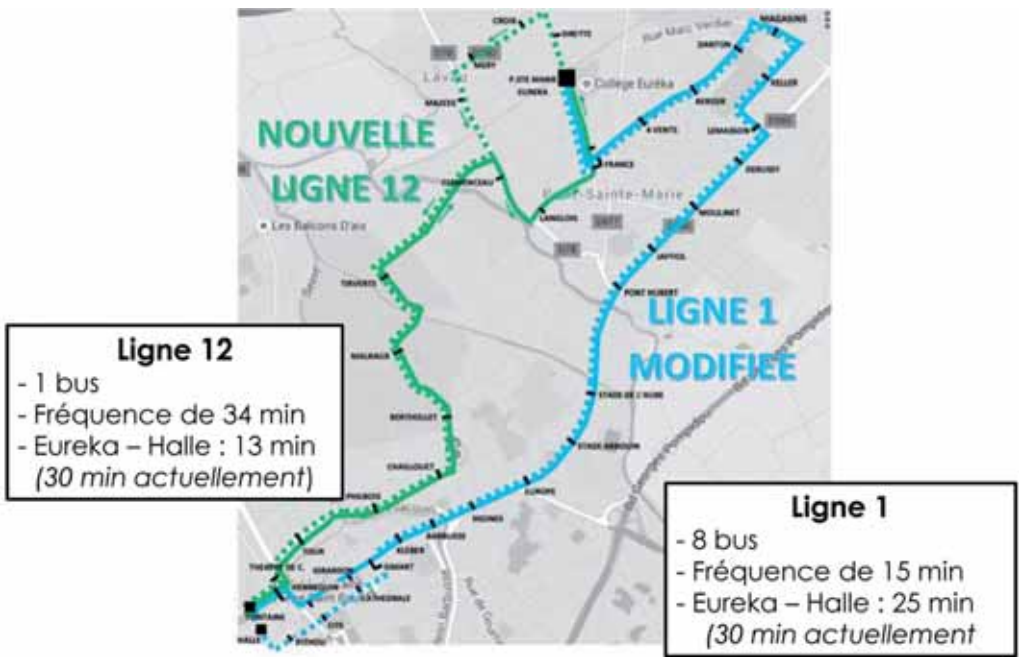

Cabinet d'infirmière : Dominique PARNOIS-LEJEUNE

6 rue du Docteur Roux - 10150 Pont-Sainte-Marie - Tél : 03 25 81 66 28

Astreintes des élus le week-end

En plus des permanences qu'ils assurent la semaine et le samedi matin, les maires adjoints de Pont-Sainte-Marie assurent un service d'astreinte, chaque week- end, avec à leur disposition une mallette, comportant un téléphone, les numéros d'urgence, ainsi que toutes les procédures à mettre en place en cas de problèmes survenant sur la ville.
En cas d'urgence et de nécessité, n'hésitez pas à appeler le **06 31 99 82 56.**

Le plan de viabilité hivernale opérationnel

L'hiver est là et avec lui, la mise en place dans les communes, du plan de viabilité hivernale. Comme chaque année, votre ville est opérationnelle jusqu'en mars prochain. Les services techniques effectuent, entre autres missions, le salage des chaussées, des ponts, des pistes cyclables et réalisent le déneigement en priorité sur les grands axes circulant. Il n'en reste pas moins que ce plan de viabilité hivernale repose aussi sur le sens civique des habitants.
Ainsi, ceux-ci doivent rendre les trottoirs praticables en cas de chute de neige ou de verglas. Tous les riverains sont concernés, que vous soyez locataires ou propriétaires.

Les nuisances sonores : quelques règles à rappeler

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers avec des outils ou des appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés que pendant certains horaires :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
L'interdiction est totale les dimanches et jours fériés.

Règlementation sur les chiens de 1ère et 2ème catégorie

Si vous êtes propriétaire d'un chien appartenant à ces catégories, vous devez être en règle de la façon suivante :

- Détenir une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, ainsi que sur la prévention des accidents.
- Prouver l'identification de votre chien par le biais d'un tatouage ou d'une puce électronique.
- Prouver que votre animal possède bien une vaccination anti rabique en cours de validité
- Stériliser votre chien (mâle ou femelle) appartenant à la 1ère catégorie
- Avoir une assurance responsabilité civile spécifique aux chiens dits « dangereux »
- Toujours tenir votre chien en laisse et muselé sur la voie publique.
- Vous devez déclarer votre chien à la police municipale.

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 17 décembre de 10 h à 18 h
Pont-Sainte-Marie - Salle Pont Hubert

Animations festives - Tombola
Restauration rapide - Concours de dessin enfants
Nombreux stands d'artisans, commerçants et associations
Tour en calèche avec le Père Noël - Distribution de friandises
Avec la présence de Miss Grand Troyes

Informations et renseignements : 03 25 71 83 93